ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres d'information et d'orientation

Question écrite n° 125198

Texte de la question

Mme Geneviève Gaillard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le projet de reconfiguration des centres d'information et d'orientation (CIO) présenté par le rectorat de Poitou-Charentes. Pour la rentrée 2012-2013, ce projet prévoit la disparition de cinq CIO, les CIO de Parthenay, Thouars, Civray, Royan et Jonzac. Au regard de l'augmentation du chômage des jeunes en général, et des jeunes non qualifiés en particulier, la décision de fermeture de cinq CIO en zones rurales apparaît comme une aberration. Elle renforcera l'isolement des élèves les plus fragiles et favorisera leur exclusion. Le maintien des CIO sur l'ensemble du territoire est indispensable. Il n'est pas acceptable que les jeunes et adolescents des zones rurales dont on connaît la situation préoccupante en termes d'égalité des chances soient exclus de ce service public d'orientation de l'éducation nationale. De plus, la suppression progressive des CIO laisse craindre à terme la privatisation de ces services publics et gratuits de proximité. Aussi, elle lui demande s'il a l'intention d'abandonner le projet de reconfiguration de la carte des CIO proposé par le rectorat de l'académie de Poitou-Charentes.

Données clés

Auteur : Mme Geneviève Gaillard
Circonscription : Deux-Sèvres (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 125198
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13472
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)